

MAISON OU
APPARTEMENT

DANS
L'EXISTANT

PROPRIÉTAIRE
OCCUPANT



BANQUE *Solfea*

Pour un habitat
éco-efficace



CHAUFFAGE-EAU CHAUDE GAZ NATUREL OU ÉLECTRICITÉ / SOLAIRE / CHAUDIÈRE BOIS / ISOLATION / FENÊTRES

PRÊT
DolceVita ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DE LA BANQUE SOLFEA

JUSQU'À 21 500 €
pour financer vos travaux
d'économies d'énergie

PRÊT BONIFIÉ
à partir de

1,25%
TEG ANNUEL FIXE

AU LIEU DE
5,95%



Gaz de France
DolceVita

Une marque de **GDF SUEZ**

Des projets de rénovation ? Allez encore plus loin avec Gaz de France DolceVita®

ET POUR PLUS DE CONFORT, CHOISISSEZ LA MENSUALITÉ ADAPTÉE À VOTRE BUDGET
PARMI NOS 3 FORMULES :

MONTANT	Mensualité ECOTONIC				Mensualité
	Mensualité	TEG annuel fixe ^(b)	Exemple	Durée/CTC ^(c)	
De 1 500 à 4 000 €	120 €	1,25%	3 000 €	26 mois 41,01 €	90 €
De 4001 à 6 000 €	150 €	2,45%	5 000 €	35 mois 181,27 €	100 €
De 6 001 à 8 000 €	180 €	3,65%	7 000 €	42 mois 453,03 €	130 €
De 8 001 à 10 000 €	200 €	3,95%	9 000 €	49 mois 741,90 €	160 €
De 10 001 à 12 000 €	220 €		11 000 €	55 mois 1 017,85 €	170 €
De 12 001 à 15 000 €	275 €	4,55 %	13 000 €	53 mois 1 322,91 €	215 €
De 15 001 à 18 000 €	320 €		16 000 €	56 mois 1 734,08 €	240 €
De 18 001 à 21 500 €	375 €		20 000 €	60 mois 2 332,12 €	285 €

À PARTIR DE 120 €

LE PRÊT^(a) DOLCEVITA ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EST RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS,
CLIENTS OU FUTURS CLIENTS DE GDF SUEZ, POUR FINANCER :

- **Une solution Gaz de France DolceVita® chauffage/eau chaude :**
 - Une chaudière basse température ou à condensation au gaz naturel
 - Un système solaire combiné, un chauffe eau solaire individuel
 - Les émetteurs de chaleur associés à une chaudière au gaz naturel
 - Une pompe à chaleur électrique et/ou les émetteurs de chaleur intégrés
 - Une chaudière bois labellisée "flamme verte"
 - L'installation d'équipements de régulation et/ou de ventilation.
- **Les travaux d'isolation thermique :** toitures, combles, toitures-terrasses, murs ou planchers, avec des matériaux certifiés ACERMI.
- **Le remplacement des fenêtres** avec des produits certifiés ACOTHERM.

PRÊT BONIFIÉ
à partir de
1,25%
TEG ANNUAL FIXE
0 € DE FRAIS DE DOSSIER

Gaz de France DolceVita® vous accompagne, étape par étape, du changement de votre chaudière jusqu'à la rénovation complète de votre installation ou de l'isolation de votre logement, et vous aide à concrétiser ce projet grâce à une solution de financement à taux aidé.

É CORELAX **À PARTIR DE 90 €**

TEG annuel fixe ^(b)	Exemple	Durée/CTC ^(c)	
1,75%	3 000 €	35 mois	77,16 €
2,75%	5 000 €	54 mois	312,77 €
3,85%	7 000 €	60 mois	682,78 €
4,35%	9 000 €	63 mois	1 060,29 €
	11 000 €	74 mois	1 524,28 €
4,75 %	13 000 €	70 mois	1 841,08 €
	16 000 €	78 mois	2 545,74 €
	20 000 €	83 mois	3 386,35 €

Mensualité ECOZEN **À PARTIR DE 50 €**

Mensualité	TEG annuel fixe ^(b)	Exemple	Durée/CTC ^(c)	
50 €	3,95%	3 000 €	67 mois	340,51 €
75 €	4,95%	5 000 €	78 mois	835,54 €
100 €		7 000 €	83 mois	1 241,88 €
115 €		9 000 €	95 mois	1 836,23 €
135 €		11 000 €	99 mois	2 363,47 €
160 €		13 000 €	99 mois	2 783,11 €
170 €		16 000 €	119 mois	4 162,65 €
195 €		20 000 €	133 mois	5 863,70 €

■ La Banque Solfea propose un prêt^(a) à 5,95% TEG annuel fixe.

Exemple : Pour 5000 € empruntés, vous remboursez 155,60 € sur 35 mois (CTC 446,09 €) ou 105,40 € sur 54 mois (CTC 691,63 €).

■ EN TANT QUE CLIENT DE GDF SUEZ, grâce à la prise en charge d'une partie des intérêts par GDF SUEZ^(b), vous pouvez bénéficier des conditions financières ci-contre :

(a) Le prêt DolceVita Économies d'Énergie est un prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours.

(b) Ces conditions financières tiennent compte de la bonification d'intérêts qui est accordée par GDF SUEZ à l'emprunteur et/ou au co-emprunteur dans le cadre de la promotion des économies d'énergie si, pour le logement concerné par les travaux, il est déjà client de GDF SUEZ au titre de la fourniture d'énergie ou s'il le devient dans un délai de 4 mois à compter du déblocage des fonds par la Banque Solfea en souscrivant un contrat de vente d'énergie de GDF SUEZ. Pour ce logement, en cas de résiliation ou de non souscription effective du contrat de vente d'énergie dans le délai visé ci-dessus, le capital restant dû à la date de prise en compte de la perte de la qualité de client de GDF SUEZ sera productif d'intérêts au TEG non bonifié de 5,95%. Le montant des mensualités restant à échoir sera déterminé en fonction de ce taux. Conditions au 01/09/2008. (c) Coût total du crédit hors assurance.

CONDITIONS RÉSERVÉES AUX CLIENTS GDF SUEZ

- TEG annuel fixe^(b) de 1,25% à 4,95%, bonifié par GDF SUEZ.
- Montant financé de 1500 à 21 500 €.
- Le choix entre 3 mensualités.
- Durées de remboursement de 13 à 147 mois.
- 0 € de frais de dossier.
- Pas de pénalité en cas de remboursement anticipé.
- Règlement direct au professionnel à la fin des travaux et avec votre accord.

UNE RÉPONSE SOUS 48 H
DÈS RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE

TOUTES LES SOLUTIONS

POUR AMÉLIORER VOTRE CONFORT ET ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Gaz de France Dolcevita® vous accompagne dans le choix des solutions multi-énergies les plus économes et performantes.

Le gaz naturel reste l'une des énergies les moins chères et respectueuse de l'environnement. En association avec des équipements de dernière génération et aux énergies renouvelables, vous économisez de l'énergie et optimisez votre confort de vie.



CHAUDIÈRE BASSE TEMPÉRATURE

En fonctionnant à température plus basse, elle apporte plus d'économies et une ambiance thermique plus agréable. Alimentant un plancher chauffant basse température ou des radiateurs "chaleur douce", ces chaudières procurent une sensation de confort particulièrement agréable. Elle s'adapte à des émetteurs existants s'ils sont surdimensionnés, ce qui est fréquent.

JUSQU'À **15%**
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE⁽¹⁾
et
de RÉDUCTION
D'ÉMISSION de CO₂

CHAUDIÈRE à CONDENSATION

En condensant la vapeur d'eau des gaz de combustion, elle récupère de l'énergie. D'où une notable économie de combustible et moins de rejets de combustion. Elle obtient ses meilleures performances avec un grand confort d'utilisation, quand elle alimente un plancher chauffant basse température et /ou des radiateurs "chaleur douce".

JUSQU'À **30%**
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE⁽¹⁾ et
de RÉDUCTION D'ÉMISSION de CO₂
CRÉDIT D'IMPÔT **40%**⁽⁴⁾
JUSQU'À

CHAUDIÈRE GAZ NATUREL + CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Le chauffe-eau solaire individuel peut assurer la production d'eau chaude en quantité nécessaire et à température souhaitée pour le bien-être de toute la famille. En complément d'une chaudière gaz naturel de dernière génération, conjuguez économies d'énergie et respect de l'environnement.

JUSQU'À **60%**
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE⁽²⁾ et
de RÉDUCTION D'ÉMISSION de CO₂
CRÉDIT D'IMPÔT **50%**⁽⁴⁾
JUSQU'À

CHAUDIÈRE GAZ NATUREL + POMPE À CHALEUR

Couplée à une chaudière au gaz naturel, vous bénéficiez d'un confort optimal et réalisez des économies d'énergie grâce aux calories puisées dans l'air ou dans l'eau des nappes phréatiques.

3 KWh
D'ÉNERGIE PRODUITE
POUR **1 KWh** D'ÉLECTRICITÉ
CONSOMMÉE⁽³⁾

L'ISOLATION THERMIQUE

Les déperditions de chaleur peuvent représenter jusqu'à 30% par le toit⁽³⁾, 25% par les murs⁽³⁾ et 15% par les fenêtres⁽³⁾, l'isolation vous permet de réduire ces déperditions. Les besoins en chauffage sont diminués et votre facture allégée. En été, l'isolation fait barrière à la chaleur et au rayonnement solaire extérieur. Une maison bien isolée vieillit mieux et nécessite moins de travaux d'entretien. En effet, l'isolation, avec une ventilation efficace, supprime les risques d'humidité qui causent souvent de nombreux désordres (peinture, huisserie...). De plus, elle offre un meilleur confort et une meilleure qualité de vie.

CRÉDIT D'IMPÔT
JUSQU'À **40%**⁽⁴⁾

(1) Sur les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire par rapport à une chaudière de plus de 15 ans (source ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). (2) Sur les consommations d'eau chaude sanitaire (source ADEME). (3) Source ADEME. (4) Voir conditions d'éligibilité au crédit d'impôt dans la loi de finances en vigueur et sur le site : www.industrie.gouv.fr.

DEMANDE DE PRÊT À REMPLIR COMPLÈTEMENT

EMPRUNTEUR M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Né(e) le

à : _____

Départ. de naiss. Nationalité : _____

Si vous êtes salarié/retraité :

Profession : _____

Employeur : _____

Depuis le : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Si vous êtes artisan - commerçant - profession libérale :

Activité : _____

N° SIREN : _____

Date création entreprise : _____

Vos revenus mensuels :

Revenus professionnels / Retraites : _____

Revenus fonciers : _____

Allocations : _____

familiales logement

Pensions perçues : _____

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale

SITUATION FAMILIALE ET LOGEMENT

Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) / Séparé(e) Veuf(ve) Célibataire Union libre

Nbre enfants à charge : âge :

Propriétaire depuis le : _____ Locataire Hébergé Logement de fonction

Adresse : _____

Code postal Ville : _____

Tél. privé : Tél. co-emprunteur :

Portable :

E-mail : _____ @ _____ J'accepte de recevoir des propositions commerciales sur mon adresse e-mail.

CHARGES DU FOYER

MENSUALITÉ

ORGANISME

DATE DE FIN DU CRÉDIT

• Crédits immobiliers / loyer : _____

• Crédits à la consommation, _____

prêt personnel, prêt revolving : _____

• Pensions versées : _____

DESCRIPTION DU LOGEMENT

Adresse de réalisation des travaux (si différente de celle indiquée ci-dessus) : _____

Votre logement : maison individuelle appartement Comprenant : _____ pièces principales

Année de construction : 1975 ou avant après 1975

Energie utilisée actuellement pour le chauffage : gaz naturel fioul électricité autre / préciser : _____

Vous êtes déjà titulaire de contrat d'énergie GDF SUEZ à cette adresse : OUI NON

DATE DES TRAVAUX : _____

Le prêt DolceVita Économies d'Énergie est réservé aux particuliers, clients de GDF SUEZ ou le devenant, pour financer des équipements performants et économes en énergie dans le cadre d'une solution Gaz de France DolceVita® pour un logement existant.

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE PRÊT, C'EST TRÈS SIMPLE

1 Vous envoyez à la Banque Solfea cette demande de prêt portant le cachet de l'entreprise qui réalisera les travaux. N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés :

BANQUE SOLFEA - TSA 64140 - 77217 AVON CEDEX

2 Sous 48 heures dès réception de votre dossier complet, la Banque Solfea vous informe de sa décision par courrier et vous adresse votre offre de crédit, à renvoyer signée. Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.

3 A l'achèvement des travaux, la Banque Solfea règlera directement l'entreprise, dès réception de la copie de la facture et de l'attestation de fin de travaux signée par vous et le professionnel.

IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS

1 Devis détaillé des travaux (avec, le cas échéant, le détail des matériaux isolants utilisés)

2 Relevé d'identité bancaire

3 Justificatifs pour l'emprunteur et le co-emprunteur :

- Carte nationale d'identité recto verso ou titre de séjour, ou passeport
- salarié : 2 derniers bulletins de salaire
- non salarié/retraité : dernier avis d'imposition (toutes les pages)
- retraité de moins de 2 ans : justificatifs de pension de retraite

4 Si vous êtes titulaire d'un contrat d'énergie GDF SUEZ : copie de votre dernière facture ou de votre contrat d'énergie pour le logement concerné par le financement

5 Joignez également les justificatifs suivants si vous êtes concerné :

- Copie d'un avis de paiement des allocations familiales et/ou logement et/ou rente
- Si revenus fonciers : déclaration 2044

**Pour toute information,
contactez la Banque Solfea**

0140175500
du lundi au vendredi
de 8H à 19H (vendredi 18H)
www.banquesolfea.fr

Nous soussignés déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, notamment ceux relatifs à notre identité et à nos revenus et charges, sachant qu'ils constituent les éléments déterminants pour l'acceptation de notre dossier.

Date : ____ / ____ / ____

Cachet de l'installateur

Signature de
l'emprunteur

Signature du
co-emprunteur

